



## Déclaration préalable FSU 92

CTSD du 10 mars 2020

Madame la Directrice académique,

En ce mois de mars 2020, tous les signaux sont au rouge. Chaque nouvelle annonce révèle combien le lien de confiance entre les personnels et l'Etat est rompu : réformes rejetées au sein des instances mais imposées aux personnels, mise en place dans le plus grand désordre de la réforme du baccalauréat, répression autoritaire des contestations et passage en force de la réforme des retraites. Dans ce contexte, le ministre de l'Education nationale prétend nous faire croire à une « revalorisation historique », en échange de l'acceptation de la réforme des retraites, d'un alourdissement des missions et de l'introduction d'une part de salaire au mérite. Il invite à participer à une consultation nationale dont l'organisation et le contenu suscitent le plus grand scepticisme.

La FSU exige une revalorisation d'ampleur, sans contre-partie et déconnectée de la réforme des retraites. Elle rappelle sa revendication d'une remise à plat de la réforme du lycée qui passe notamment par le retour d'épreuves du bac nationales, organisée en fin d'année. Elle appelle à une mobilisation massive le 31 mars, dans le cadre de la journée de grève interprofessionnelle contre la réforme des retraites.

Comme le laissait présager le CTSD DHG, la rentrée 2020 sera marquée par de nouvelles suppressions de postes. Alors que le nombre d'élève dans le second degré augmente, alors que 2 lycées sont en plein développement le solde entre créations et suppressions de postes est de - 62 postes. Si des postes sont créés, une grande partie correspond à des postes spécifiques ou bien répondent aux besoins des nouveaux établissements. Dans le même temps, ces nouvelles structures voient leur besoins financer en partie par des BMP.

Certaines disciplines sont particulièrement touchées par les suppressions de postes : - 16 postes en Mathématiques, - 15 en Lettres Modernes, -8 en EPS, par exemple. Ces suppressions, en partie sur des postes occupés auront des incidences et bloqueront les possibilités de mutations, alors que les Hauts de Seine sont demandés par de nombreux collègues. Les MCS concentrées dans certains bassins, signifient par ailleurs que les collègues victimes de carte scolaire, ne peuvent espérer trouver des postes équivalents et proches.

En collège, alors qu'il est prévu 589 élèves en plus, le solde est négatif de - 26. Cela confirme la volonté d'augmenter le nombre d'HSA, au détriment des créations de postes. Les suppressions touchent tout particulièrement les collèges de l'Education Prioritaire dont nous avons dénoncé déjà les baisses de DHG. La mise en danger de l' Allemand et des langues à faible diffusion se poursuit. Nous nous inquiétons de la fermeture progressive de groupes de LV2 et bilangues. Ces fermetures programmées fragilisent encore plus des disciplines dans

lesquels les postes fixes se font de plus en plus rares ou bien sont maintenus en obligeant les collègues à enseigner sur deux, voire trois établissements.

En lycée, La réforme confirme ses objectifs, puisque 96 postes sont supprimés, soit un solde de -26. Si 20 postes sont créés, ils correspondent en partie aux besoins des lycées de Boulogne et Courbevoie. La répartition par discipline des suppressions démontre aussi les effets délétères de l'abandon d'une spécialité en terminale. Ainsi dans certains lycées, ce sont plusieurs postes de Mathématiques qui sont supprimés. L'impossibilité de connaître exactement dès le mois de mars le nombre de groupes de spécialités accentue cette tendance, tout comme les forts d'HSA, notamment dans les disciplines scientifiques.

Enfin, nous souhaitons vous alerter sur la situation de la professeure des écoles qui intervient à l'EREA Jacques Brel de Garches. Alors que dans le TRMD, le poste de l'enseignant référent est maintenu, notre collègue a appris la suppression de son poste. Cette mesure est incompréhensible, d'autant plus que cette collègue, proche de la retraite, accomplit des missions indispensables, et ce depuis 21 ans, comme en témoigne le soutien massif que lui ont apporté les parents d'élève. Nous demandons donc que son poste soit maintenu.

Nous insistons enfin sur les demandes portant sur deux points

- L'ajustement à la hausse, là où c'est possible, des BMP pour permettre aux TZR de bénéficier d'un service complet dans un seul établissement.
- La création de postes, éventuellement avec un complément de service, en LFD, afin de stabiliser les collègues.
- Le maintien des postes en lycée, là où existent des incertitudes sur le nombre de groupes de spécialités en terminale et où les disciplines concernées absorbent de nombreuses HSA.

Nous tenons, Madame la Directrice Académique, au nom des collègues que nous représentons, à remercier vos services pour leur efficacité, leur disponibilité et la qualité du travail.